

Les Sœurs du Sauveur - La flamme s'éteint graduellement...



En 1977, les Sœurs du Sauveur décident en chapitre de se doter d'un plan de pension, puisque la dernière prise de vœux avait eu lieu en 1965 et qu'il n'y a plus de postulantes. Elles veulent assurer l'avenir financier des religieuses à leur retraite. Elles s'informent auprès des autres congrégations du Canada pour voir comment s'y prendre.

En 1985, les religieuses commencent des démarches afin de fonder une corporation distincte pour assurer l'avenir financier de leurs membres. « Les Charités Des Sœurs du Sauveur » est incorporé et entre en vigueur en 1986. Cette corporation est reconnue par le gouvernement canadien comme organisation charitable. Le but premier est de pourvoir aux besoins des religieuses à la retraite, mais ça ne s'arrête pas là. On vise aussi, suivant les grandes lignes de la mission des Sœurs du Sauveur, à encourager l'éducation chrétienne et à donner une aide aux œuvres de miséricorde temporelle et spirituelle.

Une question qui occupe les religieuses dès les années 1990, c'est d'assurer la mémoire de leur oeuvre pour les générations futures. En collaboration avec la Société historique de Lourdes une aile est ajoutée au Musée, ouverte le 23 juillet 1998.



En 2007, il ne reste plus que treize Sœurs du Sauveur au Manitoba. Elles sont toutes à la retraite, et la plupart en résidences à Saint-Boniface et au Foyer Notre-Dame à Lourdes. Elles envisagent de façon réaliste l'extinction de leur ordre. Elles entreprennent les démarches pour se faire parrainer par les Sœurs de la Charité de Montréal, les Sœurs Grises, pour une durée allant jusqu'au décès de la dernière Sœur du Sauveur. Mgr Emilius Goulet approuve cette démarche et les Sœurs Grises acceptent d'accompagner les dernières sœurs. L'événement a lieu officiellement le 25 octobre 2007. Sœur Hélène Poiron est choisie comme animatrice du groupe. Les Sœurs du Sauveur gardent leur autonomie et leur identité, tout en étant protégées à l'avenir par leur appartenance aux Sœurs Grises.

Suivant ce parrainage, les avoirs de la Corporation des Charités des Sœurs du Sauveur sont transférées à Dorais Charities Inc. en mars 2008. Cette fondation, filiale de la Corporation catholique de la santé du Manitoba, établi et administre un Fonds de Charités des Sœurs du Sauveur. Ce fonds est géré suivant les lignes directrices établies par les religieuses: promotion de la foi chrétienne par l'éducation, foyers d'accueils pour personnes âgées et démunis, nourrir les affamer, habiller les pauvres, réconforter les malades et les mourants. En bref, c'est vivre quotidiennement l'évangile à l'exemple des Sœurs du Sauveur.

Le 20 juillet 2005, afin d'assurer un témoignage durable de leurs oeuvres, dans le milieu où elles se sont déployées, les Soeurs du Sauveur donnent leurs archives à la Société historique de Saint-Boniface qui les préserve et les rend accessible au Centre du patrimoine. De plus, le 23 février 2017, elles s'engagent à contribuer financièrement à la préservation et à la mise en valeur de leurs archives en contribuant, entre autres, au fonds de dotation. Ainsi non seulement il a été possible grâce à ces fonds de créer ce module au sujet des Soeurs du Sauveur mais aussi de numériser quelques 875 photographies de leurs archives et de les rendre accessible sur le Web.



SHSB40189

Société historique de Saint-Boniface



SHSB64411

Société historique de Saint-Boniface

Photos en rapport avec la bénédiction et l'ouverture officielle du Musée et quelques documents textuels - L'agrandissement du Centre Dom Benoît à Notre-Dame-de-Lourdes. Le Centre sera bientôt agrandi de 2 000 pi² pour accroître la superficie du Musée qui accueillera plus tard des objets appartenant aux soeurs du Sauveur (selon un article qui accompagne la photo).



SHSB64421

Société historique de Saint-Boniface

De gauche à droite: soeur Denise Jubinville, Mgr Noël Delaquis, soeur Ange Fouasse. Pour l'occasion Mgr Noël Delaquis porte l'étole dont se servait en France le fondateur des chanoinesses, M. Adrien Colomb de Gast. (1799-1883).